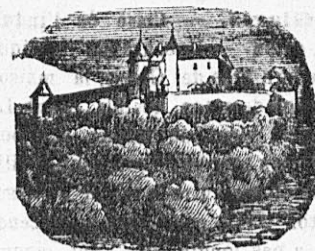




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50
» . . . 6 mois » 2.50
Etranger. 1 an » 9.—
» . . . 6 mois » 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 5⁵⁷ 8⁵⁵ 10⁰⁵ 2⁴² 5⁰⁰ 9⁰⁰ — BULLE, arr. 7⁴⁰ 9⁰⁸ 12¹² 4⁵⁰ 8⁵⁵ 10⁵⁰

ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1^{er} étage)

BULLE, le 17 octobre 1911.

A POSIEUX

Au moment où paraîtront ces lignes, la comédie sera terminée. Depuis longtemps déjà, l'association catholique suisse annonçait la prochaine cérémonie de la pose de la première pierre de la chapelle de Posieux. Elle annonçait à tous les échos que cette cérémonie ne devait revêtir aucun autre caractère que celui d'une fête religieuse.

Mais les initiateurs de cette solennité comptaient sans leurs hôtes. Il serait bien surprenant que les tépelets s'habituaient à ne plus mettre la religion à toutes les sauces. C'est tellement dans leur caractère que, cette fois encore, ils n'ont pas voulu laisser passer cette occasion de mêler la politique à la religion.

Par des promesses, dont ils sont toujours prodigues en ces circonstances-là, par une pression éhontée de la part de tous les sbires du gouvernement, les tépelets ont réussi à embriquer quelques milliers de personnes, hommes, femmes et enfants, et à les parquer autour de leurs maîtres et seigneurs.

Que n'a-t-on pas vu au cours de la campagne de propagande en faveur de cette journée de Posieux? Nous connaissons des familles que l'on invitait chaleureusement à se rendre *in corpore* à cette foire du charlatanisme gouvernemental. Et cependant, ces familles-là ne sont pas de celles qui vivent généralement dans l'aisance. Bien au contraire, les frais qu'entraîne pour elles cette folle équipée pèsent lourdement, pendant bien des semaines, sur le budget familial.

Qu'importe aux initiateurs que les victimes de leur pitrerie souffrent d'avoir écouté ces conseils intéressés, pourvu que l'entreprise réunisse un nombre suffisant de gogos?

On nous dira certainement que ces malheureux ont plus de mérite d'avoir prouvé leur attachement à leur croyance, qu'ils se sont attirés des grâces spéciales, qu'ils ont acquis un droit plus absolu à la protection de la Providence, etc., etc. Toute cette phraséologie est bien belle, mais je doute qu'elle ait le pouvoir de faire bouillir la marmite.

Les organisateurs tenaient tout particulièrement à la participation des

paysans. Nous doutons que ces derniers goûtent fort, le moment venu, le plaisir d'avoir donné leur adhésion à cette fumisterie, lorsque viendra la carte à payer, sous forme d'un prochain impôt sur le bétail.

Ils regretteront alors amèrement de s'être fourvoyés dans cette galère. Mais ce sera, hélas! trop tard pour récriminer.

Ils s'apercevront trop tard qu'au lieu de participer à une cérémonie religieuse, ils n'ont fait qu'affirmer, une fois de plus, le pouvoir sans contrôle, la tyrannie de nos gouvernants.

Depuis longtemps déjà, le gouvernement de Fribourg sentait chanceler les bases de son pouvoir. Des scissions graves menaçaient de surgir au sein du parti. Partout, les fissures devenaient plus larges, plus apparentes. Il fallait trouver une solution permettant de mastiquer ces fissures, un replâtrage momentané, tout au moins jusqu'après les élections générales d'automne.

La chapelle de Posieux fut ce prétexte. Malgré ses répugnances bien visibles, l'association catholique suisse dut passer sous les fourches caudines des comédiens qui voudraient paraître les représentants du peuple.

Cette vaste fumisterie, cette savante mise en scène, n'est au fond que de la poudre aux yeux des naïfs électeurs, qui ont cru faire œuvre méritoire en s'y associant.

Mais elle est plus encore. C'est un défi à la concorde que l'on prônait tant naguère, c'est la négation des sentiments de bienveillance et de justice à l'égard de toute une catégorie de citoyens, sentiments dont nos maîtres-clowns faisaient état aux Chambres fédérales.

Vous avez voulu jeter le gant à l'opposition. Eh bien! nous relevons le défi et nous vous ferons bien voir que ce n'est pas impunément qu'on heurte de front les sentiments et les convictions d'une bonne partie du peuple.

Si les moyens légaux ne peuvent nous donner satisfaction, nous trouverons bien d'autres moyens pour arriver à notre but.

Ce sera avec un sentiment d'immense soulagement et de bien-être que le peuple assistera au coup de balais final, qui chassera les vendeurs du Temple.

NOUVELLES SUISSES

Le successeur de M. Weissenbach.

— Pour remplacer M. Weissenbach à la Direction générale des C. F. F., dit la *Suisse libérale*, on parle, dans les milieux autorisés, de la nomination probable de M. Fleury, actuellement vice-directeur. M. Dinkelman passerait à la vice-présidence, et M. Zingg, directeur du V^e arrondissement, à Lucerne, serait nommé à la Direction générale des C. F. F., pour être remplacé lui-même par M. Murset, actuellement secrétaire à la Direction générale.

Budget de la Confédération. — Le projet de budget présenté par le Département fédéral des finances accuse un excédent de dépenses de 5 1/2 millions. Il se présente ainsi dans des conditions beaucoup moins favorables que le budget de 1911, qui soldait par un déficit de 1,8 million seulement. Cette différence est due essentiellement aux augmentations triennales des traitements qui, pour la première fois, s'opéreront en 1912 sur la base de la nouvelle loi; ces augmentations entraîneront, pour la période de 9 mois qui entre en considération, une dépense de 3 millions en chiffre rond.

Suisses perdus en mer. — On apprend de Manille que, le 4 septembre dernier, un vapeur a fait naufrage sur la côte orientale de l'île de Luzon, entre Yloilo et Negros. Parmi les passagers se trouvaient une de nos compatriotes, Mme Kappeler, et ses deux enfants. Tous trois se sont noyés. Mme Kappeler était la femme d'un planteur de cannes à sucre. Elle rentrait à Manille après avoir passé quelques jours chez des amis à Yloilo.

Aviateur suisse tué. — La première des trois journées bernoises d'aviation s'est terminée par un accident tragique. Quelques minutes avant cinq heures, le jeune aviateur Schmid, de St-Gall, pilotant un monoplane Sommer et qui avait fait dans le courant de l'après-midi une superbe vol de plus d'une demi-heure, était reparti pour un second vol. Au deuxième tour de piste, comme il passait à l'extrémité du champ d'aviation, à environ 700 mètres des tribunes et à 60 ou 80 mètres de hauteur, on vit subitement son appareil s'incliner très fortement

à droite, puis reprendre quelques secondes plus tard son équilibre, pour aussitôt pencher plus fortement encore à gauche.

Soudain, un cri de stupeur sortit de la foule. Le monoplane piquait vers le sol avec une rapidité terrifiante, tandis qu'une longue flamme, avivée par le courant d'air, enveloppait l'aile gauche. On vit des tribunes l'appareil s'abattre à terre dans un tourbillon de feu. De grandes flammes jaunes s'élevaient du sol, atteignant la hauteur d'un arbre fruitier derrière lequel l'appareil était tombé. Ce fut pendant quelques instants dans la foule un silence de mort, puis une ruée qui fut maintenue à grand peine par la police et les dragons. Tous les commissaires sautèrent dans des autos pour se rendre sur les lieux.

Les premiers témoins arrivés à cet endroit un peu écarté du champ d'aviation ne purent tout d'abord s'approcher de l'appareil qui flambait toujours. Lorsqu'on parvint enfin à dégauger le malheureux aviateur, on ne trouva plus qu'un cadavre horriblement carbonisé. L'essence s'était répandue sur ses vêtements qui étaient complètement détruits. Ses chairs brûlaient encore; on jeta dessus des linges mouillés qui se mirent à grésiller. Schmid avait en outre la poitrine enfoncée par le moteur. L'appareil n'est plus qu'un amas de débris noirs et calcinés. Le châssis de l'aile gauche est replié complètement sur l'aile droite. Le moteur tordu et brisé, a profondément labouré le sol sur lequel l'essence répandue de toute part a incendié le gazon.

Schmid était né en 1879 à Ebnat (Saint-Gall). Il conquist son brevet de pilote au mois de mai de cette année en conduisant un biplan Sommer. Il abandonna ensuite le biplan pour le monoplane et monta samedi un monoplane Sommer muni d'un moteur Gnome de 70 HP. Il y a quelques mois, Schmid avait fait un vol très réussi de Dübendorf à Baden, et un de Dübendorf à Zurich et retour. Il avait participé à plusieurs meetings avec succès. Au meeting de Berne, c'était le seul aviateur pouvant emporter un passager. Il passait pour un pilote dédicé et hardi.

Gazette de Lausanne.

Glaris. — Crise de l'industrie du coton. — Une grande fabrique de Riedern près de Glaris, la maison de tissage de coton des fils Staub-Luchsinger, vient de fermer ses portes. C'est un nouveau coup pour le village, auquel une autre fabrique de tissus de coton a été ravie par un incendie il n'y a pas longtemps. Cent cinquante ouvriers se trouvent sans pain à l'entrée de l'hiver. Bien que les quelques imprimeries sur étoffes subsistant encore aient fait savoir qu'elles ont besoin d'ouvriers, tout le monde ne pourra obtenir à se placer chez elles. Une commission locale cherche à rendre la vie aux vastes locaux de la fabrique Staub-Luchsinger, mais elle a été passablement découragée par l'échec d'une combinaison par actions qu'elle tentait de faire aboutir. Riedern était jusqu'ici un des villages industriels les plus florissants du canton de Glaris.

Thurgovie. — Ecrasé par un auto. — Un camion automobile a renversé entre Arbon et Rorschach un ouvrier nommé Schmid, âgé de 60 ans. Le malheureux a succombé peu après à ses horribles blessures.

Berne. — Incendies. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, à Bätterkinden, une maison d'habitation a été complètement détruite par le feu. Deux chevaux, des porcs et un certain nombre de poules sont restés dans les flammes. Le reste du bétail a pu être sauvé. On croit que l'incendie est dû à la malveillance.

Quelques heures plus tard, dans la même localité, le feu a éclaté dans un hangar en bois. Il a pu être éteint à grand-peine. On attribue également cet incendie à la malveillance.

Le lait. — La Société d'industrie laitière des Alpes bernoises, à Stalden, vient de conclure la plupart de ses marchés pour le nouvel exercice. Elle a pu ravoir le lait de toutes les laiteries qui depuis plusieurs années alimentent sa fabrique. Le prix a été fixé pour l'année entière à 21 c. le kg. C'est une augmentation de 3 centimes sur le prix actuel.

Grisons. — Accident de montagne. — Vendredi après midi, une so-

ciété était en promenade de Saas à St.-Antoine, lorsque, pendant le retour à travers la montagne, une jeune fille, Mlle Emmy Haller, âgée de 20 ans, qui se trouvait en séjour à la cure de Saas, a glissé sur une pente rapide. Elle s'est blessée si grièvement, qu'elle a succombé à ses blessures.

Vaud. — Le renchérissement de la vie. — La municipalité de Lausanne propose d'allouer pour le renchérissement de la vie un supplément de 10 fr. par mois au personnel de l'administration communale ayant un traitement inférieur à 2,400 fr. Ce supplément occasionne une dépense totale de 25,700 fr.

A L'ÉTRANGER

LA GUERRE

Le boycott à outrance.

Le *Tanin*, de Constantinople, publie un appel au boycottage de tout ce qui est italien lancé par Hussein Djahid. Les adhésions au boycottage préconisé sont adressées au *Tanin* par écrit et signées. Les signataires se réuniront en congrès. Vendredi à midi le *Tanin* avait déjà reçu des milliers d'adhésions.

La « ligue de haine ».

Le *Tanin* annonçait samedi matin qu'il a fondé une ligue anti-italienne dont les membres prendront l'engagement de ne rien employer des Italiens, de causer le plus grand préjudice possible aux Italiens, sauf dans les cas réprouvés par leur conscience et d'élever leurs enfants dans la haine de l'Italie. Plus de 2000 personnes ont donné leur adhésion à cette ligue. La majorité des députés se montrent partisans de la résistance à outrance à l'Italie.

L'insurrection en Chine.

D'après le Dr Morrison, correspondant du *Times*, à Pékin, la révolution s'étend rapidement, et le fait qu'elle paraît bien organisée indique que le gouvernement se trouve menacé du plus formidable danger auquel il ait encore eu à faire face depuis la révolte des Pavillons-Noirs.

A tout moment peut arriver un

message annonçant un mouvement de révolte à Canton, où la révolution gronde sourdement depuis longtemps, et d'où un grand nombre de familles partent à destination de Hong-Kong.

On redoute également que des mutineries n'éclatent à Nankin, où la neuvième division a déjà donné des signes d'indiscipline à Anhui, où une révolte militaire eut lieu en 1908, et à Chang-Sha.

D'après un télégramme de Hankéou, la révolution actuelle fait partie d'un mouvement pour transformer la Chine en république, sous la présidence de Sun Yat Sen.

Les insurgés ont pris deux millions de taëls à la Monnaie de Han-Yan. Ils se sont emparés de la gare de Hankéou.

La voie ferrée de Pékin à Hankéou a été sabotée sur une longueur de vingt milles, les ponts ont été détruits.

Les concessions étrangères de trois villes tombées aux mains des révolutionnaires sont gardées par des marins et des volontaires. Les étrangers se louent de la conduite des révolutionnaires à leur égard.

Italie. — Tremblements de terre en Sicile. — Des secousses de tremblement de terre ont été ressenties à Catane. Des secousses très violentes se sont produites à Giarre, Macchia, Guardia et Sta-Venerina. A Macchia, l'église s'est écroulée. A Giarre, les secousses n'ont occasionné aucun dommage.

Suivant les nouvelles parvenues des localités où se sont produits les tremblements de terre, il y a jusqu'à présent 20 morts et 80 blessés.

GRUYÈRE

Votations fédérales. — Les délégués des communes au Comité politique de district sont convoqués au Cercle des Arts et Métiers sur jeudi prochain, 19 octobre, à 1 1/2 heure après midi pour s'occuper des prochaines votations fédérales. Ces votations auront, cette année, une importance exceptionnelle, car, outre la nomination des conseillers nationaux, elles comporteront encore la désignation des jurés fédéraux. En outre, le même

jour, auront lieu les élections pour les jurés cantonaux.

Nous prions donc tous les délégués des communes d'assister à cette assemblée. Celle-ci aura à s'occuper de la nomination des délégués de district à une assemblée qui aura lieu à Romont le dimanche, 22 courant, pour arrêter la ligne de conduite relative à l'élection du Conseil national.

Cercle des Arts et Métiers.

— Dimanche après midi, malgré le beau temps et le *recrotson* qui ont attiré au dehors un grand nombre de citoyens, l'assemblée annuelle des membres et des porteurs de parts du Cercle des Arts et Métiers avait une belle participation.

M. Jules Blanc a été élu président par acclamation et, par un vote unanime, la Commission administrative a été confirmée.

Après avoir absous les tractanda statutaires, on a procédé à la réception d'un grand nombre de candidats. Ce sont presque tous des jeunes qui ne craignent pas d'affirmer leur esprit d'indépendance et de saine politique, en venant associer leurs forces à celles de leurs aînés, pour le triomphe des idées libérales et en vue de l'assainissement des affaires publiques.

Enfin, M. Lucien Despond, président sortant de charge, fit à l'assemblée un exposé très complet et documenté de la situation politique fédérale et donna un compte-rendu des démarches faites pour les prochaines élections au Conseil national.

On sait que le Comité cantonal conservateur s'est rangé au point de vue du parti radical quant à la répartition des sièges revenant à ce parti, c'est-à-dire que la minorité aurait un représentant dans chaque arrondissement. Dans le XXII^e, le libre choix est garanti à l'opposition.

Quant au XXIII^e arrondissement, le parti conservateur a offert et portera, comme représentant de l'opposition, le nom de M. Alexandre Cailler, administrateur de la fabrique de chocolats de Broc.

Après une discussion nourrie et approfondie, l'assemblée a émis un vote de confiance envers le Comité politique du Cercle et, à une grande majorité, elle a approuvé ses démarches et son attitude en cette circonstance.

Une jeunesse choyée. — Il paraît que les lois fribourgeoises sont éminemment élastiques, qu'elles peuvent être appliquées plus ou moins rigoureusement selon les circonstances et les personnes en cause.

Mercredi dernier, la jeunesse con-

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

118

La Fée Printemps.

PAR

JULES MARY.

Mais Gaume, à l'affût des moindres gestes, des moindres mouvements, surprit un violent soubresaut du cowboy lorsque son regard, sous le masque, rencontra le regard investigateur du marquis.

— C'est lui ! c'est lui ! j'en suis sûr ! disait l'agent.

Et il lui venait l'envie d'arracher le masque et de crier aux deux frères, qui s'éloignaient :

— Tenez ! Regardez-le ! Est-ce bien notre homme ?

Mais il n'osa, ayant peur du scandale, dans une dernière crainte de se tromper. Il était prudent et n'aimait pas les esclandres. Du reste, dans la rue, tout à l'heure, il serait libre, et s'il se trompait, s'il se trouvait en face d'un visage inconnu, ma foi, tant pis !

Il ferait des excuses, voilà tout !

Il avait pris les manteaux et d'un pas lesté il rejoignit le cowboy et même le dépassa.

Cela ne lui fut pas difficile, car l'homme, la tête basse, s'arrêtait presque à chaque pas, comme accablé.

— Voilà qui est on ne peut plus heureux, se dit l'agent.

Et, traversant le grand hall, il descendit le perron, courut d'un bond jusqu'à la porte de l'avenue où grelottait le marquis, et lui jeta son manteau sur les épaules.

— Attention ! dit-il, je ne le précède que de quelques pas. S'il fait mine de s'en aller par la petite porte derrière l'hôtel, je le suivrai.

— Et puis, Laurent est là.

— Oui, et même il doit geler.

Gaume fit signe à un laquais et lui remit la fourrure du comte.

— Tenez, dit-il, vous trouverez un seigneur espagnol à la porte des communs, remettez-lui son manteau.

Et comme le laquais hésitait, étonné, Gaume ajouta :

— Au fait, vous le connaissez peut-être,

puisque c'est un ami de la maison... M. le comte de Soulaimes.

— Certes. Il fallait le dire tout de suite, fit le laquais.

Et il disparut en courant, emportant la fourrure.

— Je ne voudrais point que, par ma faute, votre frère attrapât l'influenza ! dit l'agent en riant. Le moment serait mal choisi, car il me semble bien que nous brûlons !

Et ils attendirent.

Des minutes s'écoulèrent, puis un quart d'heure.

— Voilà qui est singulier, murmura Gaume. Il devrait être parti depuis longtemps, puisqu'il avait son manteau...

— Et par l'autre porte ?

— Je vais m'en assurer. Votre frère me renseignera.

Et il disparut en courant...

Cinq minutes après il était de retour.

— M. de Soulaimes est à son poste et il n'a vu passer personne. Notre homme est donc rentré dans les salons. Il aura changé d'idée, sans doute. Je vais l'y chercher.

Mais il eut beau parcourir toutes les salles, inspecter les invités les uns après les au-

tres, avec la plus scrupuleuse attention, il ne retrouva pas le cowboy.

Alors il vint reprendre sa place auprès du marquis.

Celui-ci n'avait pas bougé.

Gaume était resté plus d'une demi-heure absent.

— Eh bien ? dit-il anxieusement à Michel.

— Rien !

— Vous en êtes sûr ?

— Certes. Cet homme n'est pas sorti.

— C'est étrange ! Il n'a pu s'évanouir comme une ombre !

— Attendons encore !

— Il le faut bien.

La nuit s'avavançait. La fête touchait à sa fin. Les invités parlaient et, c'était dans l'avenue, un roulement continu de voitures.

Mais le cowboy ne paraissait pas.

Les laquais en livrée passaient et repassaient autour d'eux, très intrigués par leur manège.

Ils ne pouvaient comprendre pourquoi ces deux hommes, depuis longtemps, guettaient ainsi tous ceux qui sortaient.

Enfin il ne parut plus personne.

Les salons étaient vides et peu à peu s'é-

ont lieu les élections pour les
sonaux.
rions donc tous les délégués
unes d'assister à cette as-
Celle-ci aura à s'occuper de
tion des délégués de district
emblée qui aura lieu à Ro-
manche, 22 courant, pour
ligne de conduite relative-
élection du Conseil national.

des Arts et Métiers.
che après midi, malgré le
ps et le *recroton* qui ont at-
ehors un grand nombre de
l'assemblée annuelle des
et des porteurs de parts du
Arts et Métiers avait une
icipation.

Blanc a été élu président
ation et, par un vote ana-
Commission administrative a
mée
avoir absous les tractanda
s, on a procédé à la réception
nd nombre de candidats. Ce
que tous des jeunes qui ne
pas d'affirmer leur esprit
dance et de saine politique,
associer leurs forces à celles
linés, pour le triomphe des
rales et en vue de l'assai-
des affaires publiques.

M. Lucien Despond, prési-
ant de charge, fit à l'assem-
posé très complet et docu-
la situation politique fédé-
onna un compte-rendu des
faites pour les prochaines
au Conseil national.

que le Comité cantonal con-
s'est rangé au point de vue
radical quant à la répartition
revenant à ce parti, c'est-à-
a minorité aurait un repré-
sants chaque arrondissement.
XXII*, le libre choix est ga-
pposition.

au XXIII* arrondissement,
onservateur a offert et por-
me représentant de l'oppo-
sition de M. Alexandre Cailler,
ateur de la fabrique de cho-
Broc.

une discussion nourrie et
e, l'assemblée a émis un
confiance envers le Comité
du Cercle et, à une grande
elle a approuvé ses démar-
n attitude en cette circons-

jeunesse choyée. — Il
les lois fribourgeoises sont
nt élastiques, qu'elles peu-
appliquées plus ou moins
rient selon les circonstances
onnes en cause.
i dernier, la jeunesse con-

plus scrupuleuse attention, il
pas le cowboy.
int reprendre sa place auprès du

avait pas bougé.
ait resté plus d'une demi-heure
n ? dit-il anxieusement à Michel.

en êtes sûr ?
Cet homme n'est pas sorti.
étrange ! Il n'a pu s'évanouir
ombre !
ons encore !
ut bien.

avançait. La fête touchait à sa
tés partaient et, c'était dans l'a-
boulement continu de voitures.

Il avaient besoin de s'entretenir de cette
étrange disparition.

Gaume prit tout de suite la parole.
— Ce cowboy, M. Bertignolles le connaît,
dit-il, puisque c'est lorsqu'il causait avec lui
que j'ai reconnu tout à coup l'accent anglais
dont vous m'avez parlé et que j'ai, du reste,
entendu moi-même dans la bouche de ce
Lazare Beermann introuvable, le jour de
l'enquête sur le crime. Donc, M. Bertignolles

servatrice de Charmey était encore
en liesse et tenait d'enterrer conscien-
cieusement la bénédiction. C'est là une
grave occupation aux yeux de ceux qui
ont été jeunes et qui ne peut se pas-
ser sans quelques tours de valse ou de
polka.

Mais voici que survinrent deux ma-
gistrats. Vous jugez de la frayeur des
danseurs surpris en flagrant délit de
contravention aux lois sur la danse.
Cette frayeur fut cependant vite dissipa-
pée, lorsque les deux magistrats en
question firent don à la jeunesse d'une
somme destinée à de nouvelles liba-
tions et, grâce à leur pouvoir discrétion-
naire, lui octroyèrent généreusement
l'autorisation de danser ce jour-
là, puis le dimanche suivant et, parait-
il, encore le jour du Nouvel-An.

Ces personnages se sont-ils rendu
compte du renchérissement de la vie ?
Ont-ils songé que, grâce à eux, ces
jeunes gens perdent plus d'une jour-
née, pendant que leurs mères ou leurs
épouses se lamentent à la maison ?
Que leur importe une infraction ma-
nifeste aux lois, pourvu que leur po-
pularité s'en accroisse, pourvu que la
participation à la journée de Posieux
soit plus importante et que l'on se
souviennne, aux prochaines élections
cantonales, que l'on a tout intérêt à
rester dans la manche du pouvoir.

Jésuites en robe courte, ils sont
persuadés que « la fin justifie les
moyens ». Espérons que le peuple op-
primé, pressuré, ne tardera guère à
mettre, lui aussi, cette maxime en
pratique.

Acte de pression. — Dans
une administration de chemin de fer
(inutile de dire qu'il ne s'agit pas des
C. F. F.), les employés ont été invités
gentiment, mais formellement, à se
rendre à Posieux lundi. Chacun a été
appelé à contribuer aux frais par la
modeste somme de un franc. On sup-
pose que les employés empêchés, ou
ceux qui n'étaient pas disposés à en-
trer comme figurants dans cette co-
médie ont été dispensés de ce verse-
ment. Nenni ! ils ont dû effectuer le
versement de gré ou de force, cette
contribution devant leur être retenue
sur leur traitement.

On juge par cet exemple par quels
moyens on a cherché à rendre la foi à
la clientèle de la boutique politico-re-
ligieuse fribourgeoise.

Cours des commerçants.
— Comme chaque année, la Société
des commerçants organise pour l'hiver
des cours de langues, comptabilité et
correspondance commerciale auxquels
sont admis les élèves des deux sexes.
Les inscriptions sont reçues jusqu'au

teignaient.

Bertignolles était rentré chez lui.
Quant à Jenny, elle avait quitté le bal,
aussitôt qu'elle eut vu disparaître Laurent,
péniblement impressionnée par son allure,
essayant de deviner les motifs secrets de
son indifférence subite, l'âme attristée par
de lugubres pressentiments.

Gaume serra les poings.
— Nous sommes joués ! dit-il.
A cet instant, Laurent les rejoignit.

— Rien, dit-il... il n'est passé personne de
mon côté.
— Alors, il s'est donc envolé dans les
airs ?

Il prit les deux frères par le bras et les
entraîna dans l'avenue.

Il avaient besoin de s'entretenir de cette
étrange disparition.

Gaume prit tout de suite la parole.
— Ce cowboy, M. Bertignolles le connaît,
dit-il, puisque c'est lorsqu'il causait avec lui
que j'ai reconnu tout à coup l'accent anglais
dont vous m'avez parlé et que j'ai, du reste,
entendu moi-même dans la bouche de ce
Lazare Beermann introuvable, le jour de
l'enquête sur le crime. Donc, M. Bertignolles

25 octobre par le président, M. A.
Kretz, Hôtel du Lion-d'Or.
(Communiqué.)

Tir de clôture de la Société
de tir de Montbovon. Voici les 10
meilleurs résultats de chaque cible.

Cible Bonheur.
Au coup centré.

- | | |
|---------------------------------|-------|
| 1. Morier Aloys, Chât., d'Oex | 98 96 |
| 2. Descartiers Louis, » | 98 94 |
| 3. Hirschy Constant, » | 98 92 |
| 4. Pfulg Maurice, Montbovon | 98 90 |
| 5. Breton Ernest, Chât.-d'Oex | 97 97 |
| 6. Beaud Maurice, Albeuve | 97 97 |
| 7. Pilloud Alex., Châtel-St.-D. | 97 94 |
| 8. Grangier Hub., Montbovon | 96 93 |
| 9. Fragnière Aurélien, Lessoc | 95 95 |
| 10. Mayer Charles, Bulle | 95 94 |

Cible Progrès.

- | | |
|-----------------------------------|-----|
| 1. Morier Aloys, Château-d'Oex | 529 |
| 2. Saugy Ami, » | 515 |
| 3. Pernet Clément, Montbovon | 501 |
| 4. Pilloud Alex., Châtel-St.-Den. | 474 |
| 5. Descartiers Louis, Chât.-d'Oex | 464 |
| 6. Hirschy Constant, » | 449 |
| 7. Fragnière Aurélien, Lessoc | 444 |
| 8. Braillard Jules, Albeuve | 416 |
| 9. Mayer Charles, Bulle | 412 |
| 10. Grangier Hubert, Montbovon | 400 |

Dent-de-Lys (Vitesse).

- | | |
|------------------------------------|----|
| 1. Dubuis Paul, Rossinières | 35 |
| 2. Turrian Victor, Chât.-d'Oex | 34 |
| 3. Toffel Louis, Bulle | 34 |
| 4. Nordmann Maurice, Fribourg | 34 |
| 5. Dubuis Aimé, La Tine | 34 |
| 6. Pfulg Maurice, Montbovon | 33 |
| 7. Breton Ernest, Château-d'Oex | 33 |
| 8. Fragnière Aurélien, Lessoc | 33 |
| 9. Schmidt Louis, Montbovon | 33 |
| 10. Descartiers Louis, Chât.-d'Oex | 32 |

Groupes.

- | | |
|-----------------------------------|-----|
| 1. Les Laitiers, Château-d'Oex | 111 |
| 2. Montreux-Oberland-Bernois | 106 |
| 3. Pro-Patria, Montbovon | 101 |
| 4. Les Vétérans, » | 96 |
| 5. Les Amis du tir, » | 95 |
| 6. Les Bieuvénus, Bulle et Châtel | 95 |
| 7. Les Malheureux, Montbovon | 93 |
| 8. Dent de Jaman, » | 77 |

Correspondance.

Une coopérative à Bulle. —
On nous écrit :

Dimanche dernier, une assemblée
était convoquée à l'Hôtel de Ville de
Bulle en vue de la constitution d'une
société coopérative de consommation.

Tout le monde comprend que les
personnes spécialement frappées par
le renchérissement de la vie cherchent
les voies et moyens d'y remédier. Ce-
pendant, il est fort douteux que l'on
ait choisi le véritable remède. Beau-
coup au contraire conservent la cen-

pourra peut-être nous renseigner à ce sujet.

— Assurément !
— Mais par où diable a-t-il pu passer ? se
demandait Gaume rageusement, furieux
d'avoir été joué.

Et il regardait l'hôtel dont la façade était
noire, maintenant plongée dans l'obscurité.

— C'est vous, monsieur Laurent, que je
charge d'interroger M. Bertignolles le plus
tôt que vous pourrez. De vous, il n'en pren-
dra pas ombrage. De moi, il s'en méfierait.

Que vos questions soient toutes naturelles,
indifférentes même.

— Pourquoi ?
— Parce que nous devons éviter de faire
naître des soupçons dans l'esprit de votre
futur beau-père.

— Gaume, vous avez une pensée que
vous nous cachez.

— C'est bien possible, fit l'agent.
Il venait de réfléchir, en effet, à cette
phrase entendue dans la bouche du cowboy,
et au sens mystérieux qu'elle contenait :
« Si elle meurt, du moins elle n'appar-
tiendra à personne.
« Et qui sait si je n'aimerais pas mieux la
voir morte. »
(A suivre.)

viction que l'initiative est vouée à un
échec certain.

Il n'y a qu'à examiner quels sont
les produits de grande consommation,
les articles les plus nécessaires à la
vie, et de rechercher quel en est le
bénéfice probable.

Chacun sait que l'épicerie laisse un
très petit bénéfice ne permettant pas,
seule, les frais d'installations et de lo-
cation nécessaires.

Ce n'est donc pas de ce côté-là que
la coopérative pourra tourner son ac-
tivité.

Les étoffes et, généralement, les ar-
ticles d'habillement exigent de gros
capitaux et une importante mise de
fonds, condition que ne peut remplir
une société coopérative.

La boulangerie, de son côté, a peu
à redouter la concurrence d'une telle
société. Les bénéfices sont si petits, ils
sont si souvent compensés par les per-
tes inévitables des crédits, que l'on
peut à bon droit garder la conviction
qu'une coopérative la laissera de côté.

Reste la question du lait. On connaît
les causes du renchérissement de cette
denrée nécessaire au premier chef.
Ces causes sont nombreuses, mais une
des principales consiste dans les tarifs
de douane. Ceux-ci pèsent lourdement
sur les agriculteurs qui se trouvent
dans l'obligation d'augmenter le prix
de leurs propres produits. Et pour-
tant, pouvons-nous récriminer contre
ces droits d'entrée qui profitent à la
Confédération et, partant, à toute une
catégorie de citoyens ?

A Bulle, le prix du lait, quoique
assez élevé, reste dans les limites nor-
males. L'intermédiaire ne peut, de par
les conditions, prélever un bénéfice
supérieur à 2 1/2 ou 3 cent. par litre.
Si l'on considère les frais qu'exige la
vente du lait au détail, ce bénéfice n'a
rien d'exagéré. En effet, la vente du
lait ne peut avoir lieu que dans un lo-
cal approprié, destiné à ce seul usage
et pourvu de toutes les installations
exigées par le contrôle fédéral.

La location de ce local, les frais
d'installations, d'achat de matériel et
de mobilier, les intérêts et amortisse-
ments, le traitement du personnel, le
transport si la marchandise vient du
dehors, tout cela constitue une source
de dépenses qui n'est plus dans le ca-
dre d'une coopérative. Ces frais absor-
beront, et au-delà, les bénéfices pou-
vant être réalisés. Et si les achats dé-
passent la vente, que fera-t-on du sur-
plus ? Le remettra-t-on en vente le
lendemain ?

Il est donc à craindre que cette ini-
tiative soit vouée à l'insuccès. Sans
procéder de soulagement aux socié-
taires, elle ne fera qu'ébranler la si-
tuation déjà si précaire de bon nombre
de commerçants, qui contribuent aux
charges publiques et dont les bénéfices
reviennent sous une forme ou l'autre
à leurs concitoyens.

Ce n'est certainement pas là le but
que recherchent les initiateurs de la
société coopérative de consommation.

ÉTAT CIVIL DE BULLE

— Naissances. —

Septembre 23. Tinguely, Olga, fille d'Ar-
thur-Honoré, journalier, de Pont-la-Ville et
La Roche, et de Eléonore-Emma, née Blanc.
26. Pochon, Marie-Madeleine-Louise, fille
de Joseph, boulanger, de Dompière, et de
Eugénie-Marie, née Thévenaz.

Octobre 2. Gapany, Guy-François-Casim-
ir, fils de Henri, vétérinaire, d'Echarlens,
et de Marie-Bertha, née Reeb.

4. Deillon, Yvonne-Aline, fille de Edouard,
agriculteur, de La Joux, et de Marie-Cathe-
rine, née Buchs.

— Décès. —

Septembre 20. Sciobéret, Benoit-Alfred,
fils de Jacques-Jules, tailleur, de La Tour-
de-Trême, domicilié à Genève, 25 ans.

21. Fragnière, Henri-Lucien, fils de Jules,
charpentier, de Vuippens, 6 mois.

27. Torche, Emma-Ursine, femme d'Al-
fred, de Cheiry (Broye), 43 ans.
Octobre 1. Bornèque, Jean, fils de Marie
Bornèque, de Burgfelden (Alsace), 20 jours.
3. Castella, Anne-Marie-Françoise, dite
Fanchette, de Bulle et Fribourg, 70 ans,
7. Hänni, Paul, fils de Paul-Frédéric, de
Strättligen (Berne), 13 mois.

Bibliographie.

**Le Messenger Boiteux de Berne et
Vevey pour 1912 (205^e année).** —
Prix 30 cent.

Le doyen des almanachs romands
est sur notre table ; il sera bientôt sur
toutes les tables des familles roman-
des. Il est l'ami fidèle auquel on veut
aussi rester fidèle. On lira et relira
avec plaisir les 40 pages littéraires
du *Messenger boiteux*.

Il y a là une bonne histoire du
temps jadis, par Solandieu, des vers
de G. J., le récit des exploits de Cha-
vez et de Dufaux, la causerie scientifi-
que — Les Sérums — du Dr G. Krafft,
un article sur les céréales de l'Argen-
tine, une piquante nouvelle de A. Rou-
lier, quelques mots sur la réforme du
calendrier, la Revue de l'année, un
tableau de la population des villes
suisses etc., la grande planche ren-
ferme un article sur le Lœtsberg et
une vue à vol d'oiseau du massif tra-
versé par ce tunnel.

Ce sont là les articles de résistance.

Mises de bétail.

Le soussigné vendra, par voie de mises
publiques libres, le **samedi 28 octobre**,
dès 2 heures, devant son domicile, à **Gu-
mefens, 8 vaches-portantes**.
Long terme de paiement.
L'exposant : **H. Bovet**, aubergiste.

**Café - Boulangerie
à vendre.**

Samedi 11 novembre 1911, à 2 h.
après midi, **M. J. Begert** exposera en
vente, à son domicile, pour cause de chan-
gement de commerce, le

**Café de la Chavanne
à ORON-le-CHATEL.**

L'immeuble comprend café, boulangerie,
magasin, abattoir, grange, écurie et toutes
dépendances.

Situation exceptionnelle sur grande route
très fréquentée, à la frontière fribourgeoise.
Affaire assurée à preneur actif et intelli-
gent.

S'adresser au **Notaire Gilléron, à
Oron-la-Ville.**

A vendre

8 à 9 mille pieds de **foin** de première qua-
lité. Emplacement pour 15 ou 16 têtes de bé-
tail.

S'adresser à **Haasenstein et Vogler, Bulle.**

Vente de forêt.

A vendre une forêt d'environ 2 po-
ses en sapin et hêtre, dans d'excellentes
conditions, d'exploitation facile, située près
de la route communale de Progens.

S'adresser à **Antoine Schmidt, négt.
Verrerie de Semsales.** 1589

Vente de bois.

**Lundi 30 octobre 1911, la Com-
mune de Pont-la-Ville** vendra en mi-
ses publiques environ 300 mètres cubes de
bois, préparé en billons et quelques moules,
situé dans sa forêt communale du
Struss, sis rière La Roche.

Rendez-vous des miseurs, à 10 1/2 heures
du matin, à la case du Struss.
Pont-la-Ville, le 15 octobre 1911.
Par ordre : **Le Secrétariat communal.**

Couronnes mortuaires

On vendra dès ce jour, à l'ancien ma-
gasin de feu **Albert BURGISSEK**,
ci-devant à la **Civette**, un grand
choix de couronnes mortuaires,
perles et métal, dont une certaine quan-
tité seront cédées au prix de facture
**Grand-rue N° 43,
BULLE**

Se recommande,
1592 **C. BULLIARD**

Nouveau!

Marque de fabrique



„Croix-Etoile“

Potage MAGGI Rumford

en rouleaux de 6 tablettes, la tablette pour 2 bonnes assiettes 10 cts.

Excellent potage, très nourrissant et savoureux!

Il est savoureux

tout à fait exquis, votre café!
Mon mélange se compose de
2/3 Café de malt Kneipp-Kathreiner
et 1/3 café d'importation.
Même sans mélange, le Kathreiner est sans rival
comme qualité et arôme.

AU GRAND MAGASIN Léopold Brunschwig

Grand'Rue 34 **BULLE** Place du Marché

Saison d'Hiver

**Nouveau choix de Confections
pour dames, Fourrures.**

Assortiment complet en

Nouveautés pour dames et messieurs.

**Vente de milaine (dit frotzon), blouses fil et coton
en tous genres.**

Prix défiant toute concurrence.

Spécialité en toilerie fil et coton.

BONNETERIE, LINGERIE

Plumes et Duvets.

Occasion: Descentes de lits à très bas prix.

Rabais sur trousseaux complets.

MAISON DE CONFIANCE

Vente de montagne.

Le mardi 7 novembre 1911, dès les 3 heures de l'après-midi, au Café du Raisin, à Chernex, il sera exposé en vente aux enchères publiques et sous autorité de justice, vue la minorité d'une partie des intéressés, la propriété dite **Montagne des Places**, située dans les communes de Château-d'Oex et de Rossinières.

Cette propriété comprend un estivage de 30 vaches, 3 chalets et du bois sur plantes (épicéa, sapin, hêtre), mesuré officiellement à 4589 mètres cubes, dont 500 mètres cubes exploitables immédiatement.

Les conditions de vente déposent au Greffe de Paix de Montreux et en l'étude du Notaire Louis Rosset, à Montreux.

Donné ce 14 octobre 1911.

Le Juge de Paix du Cercle de Montreux :
(signé) : **HOFER**

1588

Grande liquidation totale

à tous prix acceptables

au **Magasin Lévy Frères**

Grand'Rue, 26 **BULLE** Rue de la Promenade

Dès lundi 16 courant, on vendra à tous prix acceptables tout ce qui reste encore, soit: un grand lot dans les **Draps et Milaines** (dites frotzon) pour hommes, un grand lot de **toilerie et bazins pour enfourrages.**

Rideaux, Linoleums et Tapis.

Bonneterie, Confections et Chemises. En outre il y a encore environ 20 poussettes pour enfants.

Qu'on se le dise et qu'on profite avant que tout soit loin.

AU PROGRÈS

Bulle Rue de Gruyères 98 **Bulle**

Nos Confections et Nouveautés sont au complet.

Confections pour Dames.

PALETOT en drap noir, garni, 70-75 de long, depuis 10 à 30 fr.
PALETOT noir, drap fin, garni de biais de soie et de drap, longueur 100-120, depuis 22.50 à 85 fr.
PALETOT fantaisie, pour jeunes filles, différents genres, depuis 12 à 35 fr.
MANTEAUX tout longs, fantaisie, 130-145 de long, depuis 25 fr.
PALETOT pour enfants, fantaisie et bleu marin, depuis 7.50 à 25 fr.
MANTEAUX de pluie, depuis 11.50 à 35 fr.
Grand choix de jupes, jupons et blouses, depuis le plus simple jusqu'au plus élégant.

Immense choix de Fourrures.

Grand choix de Confections p. hommes, jeunes gens et enfants.

COMPLETS pour hommes depuis 30 à 70 fr.
PARDESSUS pour hommes » 25 à 70 »
PARDESSUS pour enfants depuis 10.50
COMPLETS d'enfants depuis 8 à 20 fr.

BLOUSES pour hommes, chemiserie, chapellerie, Bonneterie Cravattes, Parapluies, etc.

Grand choix de Draperie et Milaine.

Tissus en tous genres, extra bon marché.

Grand choix de Tabliers, Corsets, Plumes, Duvets, Couvertures, etc.

On échange la laine contre toutes marchandises.

M. Picard.

Grande mise de bétail.

Le soussigné, Ernest Dunand, à la Belle-Croix, à Romont, exposera en mise publique, devant son domicile, le **mardi 24 octobre** courant, dès 11 heures du matin, 45 pièces de bétail des deux races, savoir: 30 mères-vaches fraîches vélées ou prêtes au veau, toutes fortes laitières, 3 jeunes taureaux primés, 7 génisses de 1 à 2 ans et 5 chevaux de 4 à 10 ans rentrant du service militaire.

Favorables conditions de paiement.

L'exposant: Ernest Dunand, à la Belle-Croix, à Romont.

Jeune fille

cherche place dans bureau ou magasin. S'adresser à l'agence Haasenstein et Vogler à Bulle, sous H 1619 B.

Bois à brûler.

A vendre bois de foyard et sapin, en moules ou coupé en sacs, fagots d'écorce, de nœuds (chignons) et foyard, livrable à domicile.

Joseph Charrière,
march. de bois, La Roche.

On demande une ou deux

filles de cuisine

pour Hôtel-Pension. Entrée de suite.

Hôtel Ours, Château-d'Oex.

Pot „VENEZOL“ vide

représentent les 1/2 à 15 et les 1/1 à 25 cent. « Venezol » est la meilleure cire à parquets et Linoleum.

Se trouve chez:

Léon BLANC, fils
Articles de ménage.

Commune d'Avry-dev.-Pont.

Mardi 24 courant, dès 9 heures du matin, le Conseil communal d'Avry-dev.-Pont fera miser environ 250 mètres cubes beau bois de commerce, préparé dans la forêt du Gibloux.

Avry-dev.-Pont, le 18 octobre 1911.

Par ordre: Le Secrétaire.

BOUDIN

On trouvera, dès ce jour, à la Charcuterie **Jos. Remy**, rue de la Sionge, maison **Baumann**, du **boudin frais.**

Se recommande.

1578

Mises de bois

Samedi 21 octobre, dans la forêt cantonale des Combes, on vendra en mises publiques: 35 grands tas de lattes, 20 tas de branches, 15 billons et 3 carrons. Rendez-vous à 8 1/2 heures devant la ferme du Châtelet.

L'Inspecteur des forêts
du 3^e arrondissement.

A VENDRE

en mises publiques, devant l'Hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle, le **jeudi 19 courant**, dès les 10 heures du matin:

1 cheval, 1 calèche, 2 voitures à banc, 2 chars à pont, 1 traineau, ainsi que des colliers de chevaux.

On demande à acheter de 10 à 18,000

pieds de

foin et regain

à consommer sur place.

Offres par écrit, sous H 4765 F, à Haasenstein et Vogler, à Fribourg.

VILLE DE BULLE

Préparation de bois.

Le délai de soumission pour la préparation de 650 m² de bois, repartis en 6 lots, est prolongé jusqu'à **jeudi 19 octobre**, à 6 heures du soir.

Pour voir les bois, le forestier se tiendra à la disposition des amateurs, **mercredi 18 octobre 1911**, dès 8 1/2 heures le matin, au chalet du Rio-Berthoud.

Le Secréariat communal.

Docteur Raymond

FRIBOURG

absent.

A vendre

à consommer sur place, environ 10 à 12,000 pieds de bon **foin**. Emplacement pour 25 têtes de bétail. Eau à proximité.

S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle.

ford
ssiettes 10 cts.

GRÈS
98 Bulle

sont au complet.
r Dames.
depuis 10 à 30 fr.
rap, longueur 100-120,
depuis 22.50 à 85 fr.
depuis 12 à 35 fr.
depuis 25 fr.
depuis 7.50 à 25 fr.
depuis 11.50 à 35 fr.
us simple jusqu'au plus élégant.

ourrures.
jeunes gens et enfants.
depuis 30 à 70 fr.
25 à 70 »
depuis 10.50
depuis 8 à 20 fr.

e, chapellerie,
pluies, etc.
t Milane.
marché.
vets, Couvertures, etc.
es marchandises.
M. Picard.

bétail.
mont, exposera en mise publique,
dès 11 heures du matin, 45 pié-
vaches fraîches vélées ou prêtes
7 génisses de 1 à 2 ans et 5 che-

a Belle-Croix, à Romont.

ses de bois
le 21 octobre, dans la forêt
des Combes, on vendra en
liques : 35 grands tas de lattes,
branches, 15 billons et 3 carrons.
vous à 8 1/2 heures devant la ferme
1579
L'Inspecteur des forêts
du 3^e arrondissement.

VENDRE

publiques, devant l'Hôtel
al-Blanc, à Bulle. le jeudi
ant, dès les 10 heures du
al, 1 calèche, 2 voitures
2 chars à pont, 1 traîneau,
e des colliers de chevaux.
mande à acheter de 10 à 18,000

m et regain
mer sur place.
ar écrit, sous H 4765 F, à Haa-
Vogler, à Fribourg.

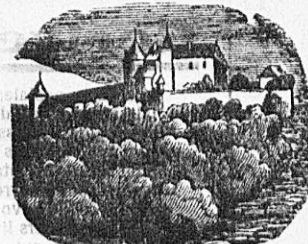
LE DE BULLE
paration de bois.
de soumission pour la prépara-
0 m² de bois, repartis en 6 lots,
ongé jusqu'à jeudi 19 octo-
heures du soir.
ir les bois, le forestier se tiendra
sition des amateurs, mercredi
re 1911, dès 8 1/2 heures le ma-
let du Rio-Berthoud.
Le Secrétariat communal.

teur Raymond
FRIBOURG
absent.

A vendre
mer sur place, environ 10 à 12,000
on foim. Emplacement pour 25
tail. Eau à proximité.
er à Haassenstein et Vogler, Bulle.



LA GRUYÈRE



Le mois pittoresque. OCTOBRE

Chaque jour, sous la pluie, le vent ou la froidure, un peu de la beauté de la terre va se ternir. L'Automne voile l'agonie de Flore d'un manteau de feuilles mortes, en attendant que l'Hiver lui tisse de sa neige un blanc lin-cueil :

- Du grand parc empli de frissons,
Les feuilles se sont envolées ;
Le diadème des buissons
S'éparpille, dans les allées,
Sous de très sombres horizons.

La journée s'attriste, se désole, tandis que la nuit s'enchant et s'illumine de toute sa splendeur. La terre a vieilli peut-être, mais le ciel est rajeuni et son spectacle, un clair soir d'automne, est merveilleux, à l'heure où

Les constellations, claires géométries,
Au velours bleu du soir fixent leurs [pierreries.

Cependant les bois aussi ont un grand charme en automne, charme attristé et à la fois plein de majesté et de grâce. Leur aspect change à toute heure du jour, depuis le sourire du matin jusqu'à la tristesse du jour qui tombe et à l'effacement du crépuscule. On dirait que la nature se recueille avant de s'endormir du manteau de l'hiver, qu'elle s'attendrit sur le soleil qui pâlit et sur la sève qui s'épuise. Le soleil lui-même se prête à l'illusion lorsqu'après avoir effiloqué la brume matinale, il donne à l'atmosphère, toute sa limpidité et dore d'or rouge, d'or jaune ou d'or vert, ou argente la cime des chênes, des hêtres, des sapins, des mélèzes et des bouleaux. Une saine odeur de résine flotte dans l'air ; la voix des chiens de chasse anime les échos ; les derniers oiseaux s'époumonnant éperdument et la rosée évaporée fait plus pénétrantes et plus acres les émanations et les senteurs du sol, de l'herbe et des plantes sauvages.

Aux champs, c'est l'année agricole qui finit avec les dernières récoltes, mais c'est aussi la prochaine année qui commence avec les semences. Le geste large du semeur a sa seraine poésie que Victor Hugo a admirablement traduite dans sa Saison des semences, à l'heure crépusculaire où sa haute silhouette noire se détache au-dessus des emblavures :

Il marche dans la plaine immense,
Va, vient, lance la graine au loin,
Rouvre sa main et recommence.
Et je médite, obscur témoin,

Pendant que, déployant ses voiles,
L'ombre, où se mêle une rumeur,
Semble élargir jusqu'aux étoiles
Le geste auguste du semeur.

Le grand mois du chasseur : chasse du lièvre au chien d'arrêt ou au chien courant ; de la perdrix, du faisau, de la bécassine, de la grive ; de la bécasse à la passée.

Il y a des influences infinies à connaître et que le braconnier connaît bien.

Beau temps, le lièvre se gîte à découvert dans les vieux labours, dans les champs à mottes ; la perdrix tient encore l'arrêt dans les brousses.

Pluie ou prévision de pluie, le lièvre se tient sur les cailloutis, sur les friches, sur les bords des fossés ; le faisau se réfugie sous la futaie et s'y tient souvent perché ; la perdrix est à peu près inabordable.

Brouillard dans la seconde quinzaine d'octobre marque généralement l'arrivée des bécasses.

Le plus grand nombre de proverbes du mois sont consacrés aux vendanges, voici le plus précis :

« Entre Saint Michel et Saint-François (4), prends ta vendange telle qu'elle est ; à la Saint-Denis (9) prends-la si elle est encore.

Pour le chasseur :
A la Saint-Rémi (1)
Les perdreaux sont perdrix.

A la Saint-Rémi
Bécasse au bois,
Bécassine au marais.

Robert Delys.

IMPRIMERIE Glasson Frères BULLE

Rue du Tir. Maison J. Seydoux fils.

ADMINISTRATION
de

« LA GRUYÈRE »

journal bi-hebdomadaire,

spécialement dévoué

aux intérêts de l'agriculture.

Supplément bimensuel gratuit

L'Echo littéraire.

Vu nos agrandissements d'atelier et les derniers perfectionnements de notre outillage nous nous chargeons de tous les

travaux typographiques
aux conditions les plus avantageuses

~~~~~

## Pianos

en tous genres et tous prix.  
Choix immense.  
Vente, location, échange.

Accordages. Réparations.

Facilité de paiement.

F. Pappé-Ennemoser  
Berne

54 Grand'Rue. Téléphone 1553  
Maison de confiance.

Représentant :

Walter WASER

Grand'Rue, BULLE.

## On demande

une fille de toute confiance pour un petit ménage sans enfant.  
S'adresser à Haassenstein et Vogler, à Bulle sous H 1622 B.

## A louer

à la Viennoise, un appartement de 3 chambres, cuisine, cave, galetas et buanderie.  
S'adresser au Dépôt du Cardinal, Bulle.

## A louer :

une chambre meublée. S'adresser au Café de la Fleur-de-Lys, Bulle.

## A LOUER

un logement de 3 pièces.  
A la même adresse, à vendre un tas de fumier.  
S'adresser à Haassenstein et Vogler, Bulle.

## A louer :

au Café de l'Harmonie, un joli logement de 3 chambres et dépendances. S'adresser à A. Corboz.

## VILLE DE BULLE Vente de bois.

Lundi 23 octobre 1911, la Commune de Bulle vendra en mises publiques, dans sa forêt des Joux-Noires :  
8 stères piquets pour clôtures ; 100 moules sapin ; 2000 fagots de 70 cm. et 1000 fagots de 1 m. ; 70 m<sup>3</sup> billons.

Rendez-vous des miseurs, à 9 heures précises du matin, à la Grande Clithard, avec sac garni.  
1557 Le Secrétariat communal.

## A vendre

à bas prix, faute d'emploi, un réchaud avec plaques, pour repasseuse, ainsi qu'une tinc.  
S'adresser à Haassenstein et Vogler, Bulle, sous H1638B. 1556

## A louer

en campagne un joli logement. Selon désir, on y joindrait atelier pour cordonnier.  
S'adresser à Haassenstein et Vogler, sous H 1571 B. 1500

## A louer

à Bulle, dès mars 1912, grand magasin d'angle avec 6 vitrines, situation exceptionnelle au centre des affaires et à proximité des deux gares.  
S'adresser à Ph. Dubas, Place des Alpes. 1497

## Location de montagnes.

M. Clavel, propriétaire, à La Part-Dieu, exposera en location, par voie de mises publiques, jeudi 19 octobre courant, dès 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle, ses montagnes de Grangeneuve, la Toffeyre, les Grands Planés, les Petits Planés, Bonnefontaine, Cheval Brulé, Perrausaz avec un pâturage pour le printemps, Grangettes et Beauregard (fanage).

Pour tous renseignements sur les conditions, s'adresser à Joseph Pasquier, notaire, à Bulle, et Denis Ruffieux, aux Granges, La Tour.

Plusieurs charretiers  
sont demandés chez F. Baumann, Bulle.

## Savon Bor Milk

par Rumpf et Cie, le meilleur savon pour la toilette, d'une douceur incomparable, dissipe toutes les

## Impuretés du teint.

Se vend à 75 cent. le morceau chez : P. Gavin, pharm. ; Coiff. P. Gremaud et Coiff. Vve A. Margot, Bulle ; Pharm. Jambé ; Brann, coiffeur, à Châtel-St-Denis.

Demandez un échantillon gratuit.

## A louer

Grand'rue, un appartement de 3 chambres, eau et lumière électrique.  
S'adresser au Magasin Toffel & Castella. 1544

Comme

## Dépuratif

Exigez la Véritable

## Salsepareille Model

Le meilleur remède contre Boutons, Dartres, Epaissement du sang, Rougeurs, Maux d'yeux, Scrofules, Démangeaisons, Goutte, Rhumatismes, Maux d'estomac, Hémorrhoides, Affections nerveuses, etc. — La Salsepareille Model soulage les souffrances de la femme au moment des époques et se recommande contre toutes les irrégularités. Nombreuses attestations reconnaissantes. Agréable à prendre. — 1 flacon fr. 3.50, 1/2 bout. fr. 5.—, 1 bout. (une cure complète) 8 fr.

Dépôt général et d'expédition :

Pharmacie centrale, rue du Mont-Blanc 9, Genève.

Dépôt à Bulle : Pharmacie Gavin.  
Oron : Martinet, pharmacien.

Une jeune fille cherche place comme

## sommelière

dans un café de la ville. Entrée le 2 novembre.  
S'adresser à l'agence Haassenstein et Vogler, à Bulle sous H 1611 B.

## A louer à Bulle

pour le 15 septembre 1912, un grand magasin avec arrière-magasin, belles vitrines, logement de 6 pièces et dépendances. Situation au centre des affaires. Ce magasin, existant depuis longue date, offre une clientèle assurée à un preneur sérieux.  
S'adresser à M. Charles Berthet, boucher, à Bulle. 1511

## A vendre

2 juments poulinières ; 1 jument de 8 ans, très bonne pour la campagne ; 1 caisse à purin, 1 faucheuse, 1 herse à gazon, plusieurs chars, voitures et traîneaux.

Jos. REMY, volturier.

